

CRÉATION D'UN CONSEIL DE RÉGLEMENTATION INDÉPENDANT POUR LES ENSEIGNANTS

Le ministre de l'Éducation, M. Don Morgan a annoncé aujourd'hui que la loi intitulée *The Registered Teachers Act* a été proclamée en vigueur, établissant ainsi le Conseil de réglementation pour les enseignants professionnels de la Saskatchewan (Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board - SPTRB). En vertu de cette loi, le SPTRB est responsable, en Saskatchewan, de la certification des enseignantes et enseignants ainsi que de leur discipline. Ce conseil permanent permettra d'établir un organisme unique et indépendant pour administrer le processus de réglementation.

« Notre gouvernement se réjouit de cette avancée qui procure aux enseignants et aux enseignantes de la Saskatchewan les mêmes pouvoirs et devoirs que d'autres professions autoréglementées de la province, ce qui entraîne un processus plus simple et plus transparent », a déclaré M. Morgan. « Les intervenants en éducation qui ont collaboré avec nous tout au long de cette transition méritent que nous soulignons le leadership et la vision dont ils ont fait preuve en collaborant et contribuant à l'établissement du SPTRB. Non seulement le Conseil protégera l'intégrité de la profession d'enseignant, mais il continuera de protéger notre ressource la plus précieuse : les élèves. »

Dans le cadre de cette nouvelle mesure législative, un conseil d'administration de neuf personnes, composé de sept enseignantes ou enseignants certifiés et deux membres du public, a été nommé pour gérer le SPTRB.

Les membres sont :

- Tom Schonhoffer (public), président,
- Robin Bellamy (public),
- Darrell Burko (enseignant),
- David Carter (enseignant),
- Christina Janzen (enseignante),
- Tobi Tamblyn (enseignant),
- Colleen Norris (enseignante),
- Kyle McIntyre (enseignant),
- Linda Blaser-Fiddler (enseignante)

Pour nommer ces personnes, le ministère de l'Éducation a collaboré avec la Fédération des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan (STF), la Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation (LEADS), l'Association des commissions scolaires de la Saskatchewan (SSBA) et la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan (FSIN).

« Je suis heureux de servir auprès du Conseil de réglementation pour les enseignants professionnels de la Saskatchewan en tant que président du conseil d'administration, » a affirmé M. Schonhoffer. « La mise en place de ce Conseil est une réalisation importante pour le système d'éducation en Saskatchewan. »

« Les enseignants de la Saskatchewan reconnaissent l'importance de la confiance reçue du public et se sont engagés à respecter des normes de conduite et de prudence élevées en vue d'assurer le bien-être et le développement des enfants et des adolescents dans notre province », a ajouté le président de la STF, M. Patrick Maze. « Les partenaires ont mis tout en œuvre pour créer une structure dirigée par des enseignants, unique à la Saskatchewan, qui rend hommage à la confiance du public et servira la province pour les générations à venir. »

« La Ligue des administrateurs, des directeurs et des surintendants de l'éducation (LEADS) soutient entièrement la nouvelle mesure législative. Nous avons apprécié, en plus de notre représentation continue au sein du conseil d'administration, les occasions de faire valoir notre opinion quant au projet de loi », a déclaré le président de la LEADS, M. Don Rempel. « Lorsque les acteurs principaux dans la province collaborent, il n'en ressort que de bonnes choses pour les élèves et le milieu éducatif dans son ensemble. »

« Nous sommes heureux que cette loi ait été adoptée et nous avons hâte de travailler, avec les différentes parties, à une transition sans heurt », a ajouté la présidente de la SSBA, M^{me} Connie Bailey. Une simplification et une transparence accrues pour les élèves, les familles, le personnel enseignant et le public ne peuvent que renforcer le système d'éducation en général. »

Les membres du conseil d'administration ont nommé Trevor Smith au titre de chef intérimaire de l'exploitation (COO). Avant cette nomination, M. Smith a été directeur et agent d'attribution des brevets de l'Unité des services aux éducateurs du ministère de l'Éducation.

« C'est un honneur pour moi d'avoir été nommé chef intérimaire de l'exploitation et registraire du Conseil de réglementation pour les enseignants professionnels de la Saskatchewan », a affirmé M. Smith. « Je me réjouis d'avance de travailler avec le conseil d'administration afin de préparer le SPTRB à s'acquitter de son mandat. »

Avant l'établissement du SPTRB, le ministère de l'Éducation était chargé de la certification tandis que les processus de discipline étaient gérés par la STF et la LEADS pour leurs membres respectifs. Le ministère de l'Éducation était responsable de tous les autres enseignantes et enseignants. Le SPTRB devrait exercer ses pleines fonctions d'ici l'automne 2015.

-30-

Renseignements :

Kelly Johnston

Ministère de l'Éducation

Regina

Téléphone : 306-787-1069

Courriel : kelly.johnston@gov.sk.ca

Tél. cell. : 306-533-7506